

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Hans Müller S.A., Buchillon, Buchillon
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 2'500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 07.03.2002
6.

Echéance de préavis des créances: **22.04.2002**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: M. Hans Mül-
ler, président, Port des Pêcheurs, 1164 Buchillon
8.

Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.

Serge Yersin, Docteur en Droit - Notaire
1002 Lausanne

(00393242)